

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 25 juin 2009 à 18 h 00

AUJOURD'HUI vingt cinq juin deux mille neuf

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 18 juin 2009, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, président la séance

Présent(e)s :

Serge GODARD, Alain MARTINET, Dominique ADENOT, Françoise NOUHEN, Alain BARDOT, Christine DULAC-ROUGERIE, Odile SAUGUES, Bernard DANTAL, Monique BONNET, Djamel IBRAHIM-OUALI, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile VIGNAL, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Havva ISIK, Simon POURRET, Pascal GENET, Patricia AUCOUTURIER, Cécile AUDET, Danielle AUROI, Sandrine BERGEROT-RAYNAL, Grégory BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Pierre BRENAS, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Cyril CINEUX, Sandrine CLAVIERES, Carole COURTIAL, Anne COURTILLÉ, Jean-Michel DUCLOS, Jérôme GODARD, Philippe GORCE, Danièle GUILLAUME, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Isabelle LAVEST, René MAYOT, Chantal MERCIER-COURTY, Didier MULLER, Corinne NAJIM, Christine PERRET, Martine REMBERT-MANTELET, Yves REVERSEAU, Marie SAVRE, Bruno SLAMA, Jean-Philippe VALENTIN, Louis VIRGOULAY

Excusé(e)s ayant donné pouvoir :

Nicole BARBIN, Michel FANGET, Roger GIRARD, Claudine LAFAYE, Thierry ORLIAGUET

Excusé(e)s :

Absent(e)s :

Secrétaire :

Sandrine CLAVIERES

Monsieur Alain MARTINET préside la séance pour la question n°1 (Compte Administratif 2008).

Madame Danielle AUROI donne pouvoir à Madame Odile VIGNAL et quitte la séance à partir de la question n° 3.

Madame Danièle GUILLAUME donne pouvoir à Madame Françoise NOUHEN et quitte la séance à partir de la question n° 5.

Monsieur Philippe BOHELAY donne pouvoir à Madame Jacqueline CHAPON et quitte la séance à partir de la question n° 14.

Madame Odile SAUGUES donne pouvoir à Monsieur le Maire et quitte la séance à partir de la question n°16.

A partir de la question n° 18, Monsieur le Maire confie la conduite des débats à Monsieur Alain MARTINET, Premier Adjoint.

Rapport N° 30
CHANGEMENT D'USAGE D'UN LOGEMENT SOCIAL PROPRIETE DE LA
SOCIETE ICF SUD EST MEDITERRANEE - AVIS DE LA COMMUNE

La Société ICF Sud Est Méditerranée envisage de procéder à un changement d'usage d'un logement de type T1, vacant depuis le 28 octobre 2007, et situé 25 rue Guynemer (en rez de chaussée) pour permettre l'installation d'une conseillère sociale au sein de son antenne de proximité.

En effet, les locataires de cet immeuble doivent faire face, depuis plusieurs mois, à des actes récurrents d'incivilité. Un comité de pilotage associant le personnel de proximité d'ICF, les représentants des locataires et de l'encadrement de l'agence, a mis en œuvre des actions visant à rétablir le calme dans ce bâtiment. C'est ainsi qu'un poste de conseillère sociale a été créé depuis le 30 mars 2009. Les locaux de l'antenne ICF de Clermont, sis au 35 rue Guynemer étant trop exigus, la société ICF souhaite donc transformer provisoirement en bureau le logement vacant du rez de chaussée du 25 rue Guynemer pour permettre à la conseillère sociale de réaliser ses missions.

Conformément aux dispositions de l'article L .443.11 avant dernier alinéa du Code de la Construction et de l'Habitation, les services de l'Etat se doivent de recueillir l'avis de la commune d'implantation de ce projet.

Dans la mesure où ce changement d'usage ne modifie pas de façon significative la situation du parc locatif social du quartier, il vous est proposé, en accord avec votre commission, de donner un avis favorable à cette demande.

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 2 juillet 2009

Pour le Maire et par délégation,
L'Adjoint

Dominique ADENOT